

CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick MEUNIER, Maire.

Présents : Patrick MEUNIER – Sandra ARCHIMBAUD – Nicolas CARRIE - Sandrine DOMINGUES – Marc-Antoine FABRE - Jérémy THEVENET- Sarah THEVENET – Véronique GERBE - Valérie VERNAY - -

Absents excusés : Vincent LAURAND -- Vincent GLON (pouvoir) - Christophe DALLERY

Absents : Serge PETIT - Jean-Louis MARGOTTON

Secrétaire : Marc-Antoine FABRE

2023-09-01

Admission en non valeur

Vu le budget de la commune pour l'exercice 2021,

Vu l'état des produits irrécouvrables sur ce budget, dressé et certifié par le receveur municipal en date du 18 juillet 2023, qui demande l'admission en non-valeur, et par suite la décharge de son compte de gestion des sommes portées audit état et ci-après reproduites ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, art. R. 2342-4 ;

Après avoir entendu le rapport du maire, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres:

Considérant que les sommes dont il s'agit sont susceptibles de recouvrement ;

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne le 02/10/23
et publication le 02/10/23

- REFUSE d'admettre en non-valeur, sur le budget communal de l'exercice 2021 la somme de 4 489.37 €

- DEMANDE expressément aux services des finances publiques de tout mettre en œuvre afin de recouvrer cette dette.

Programme voirie 2024

Suite à une visite sur place avec le Maire, le service technique départemental (STD) a établi des estimations de réfection de voirie concernant :

Rue des Courreaux : à partir de la RD4 STOP (vers le Lion d'OR) jusqu'au chemin de la Teyssonne – (260m) pour un montant de 24 475.50 euros.

Route de St Forgeux : à partir de la traversée neuve jusqu'au chemin de bourgogne (410 m) pour un montant de 30 901,20 euros et lieu-dit Bourgogne - V.C n°5 Réfection de la buse et de la chaussée pour un montant de 5 751,18 €

Route de Joux : lieu-dit Croix de la Perche V.C n°11 - Création de 2 'refuges' pour croisement et assainissement –(460m) pour un montant de 8 931,00 euros.

Mercredi 27 septembre 2023

Croisement impasse/route Garambeau : Création 2 grilles avaloir et piquage sur réseau pour un montant de 3 361,80 euros.

Rue des Varennes : Accès sur busage -pour un montant de 1 911,00 euros.

Une prochaine réunion de la commission voirie étudiera ces propositions, priorisera les travaux et soumettra au prochain conseil municipal.

2023-07-06 Décision modificative n° 1 budget Lot les Courreaux
c/ 6015 + 250 c/6522 - 250 €

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne le 02/10/23
et publication le 02/10/23

Régisseur des gîtes

La dématérialisation des réservations des gîtes et de la MTL est en cours. En attendant cette solution, il est nécessaire de garder un régisseur concernant les gîtes ruraux. Cette mission était auparavant effectuée par un agent communal qui se propose de rester sur ce poste via un contrat saisonnier d'environ 7h par mois.

2023-09-03

Tarifs Publics (MTL- gîtes -Chapelle)

En vue de la mise en place de la réservation et du paiement en ligne de la salle et des gîtes, il est proposé au conseil d'harmoniser les tarifs publics,

Après avoir entendu le rapport du maire, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres:

- FIXE comme suit les tarifs de location de la salle des fêtes, de la chapelle et des gîtes
- DIT que les tarifs sont applicables à compter de ce jour pour les nouvelles locations

Chapelle	Noaillerots	Particulier	50 €
		Association	Gratuit (30 € si non nettoyée)
	Extérieurs	Particulier	100 €
		Association	Tarif libre (30 € si non nettoyée)
	Nettoyage		30 €
Caution		500 €	

MTL	Noaillerots	Résidant 1 jour	300 €
		Résidant 2 jours	420 €
		Associations 1° manif	Gratuit
		Asso à partir de la 2° manif	50 €
	Extérieurs	Particulier 1 jour	580 €
		Particulier 2 jours	690 €
		Asso 1 jour	300 €
		Asso le week-end	430 €
	Forfait nettoyage		120 €
	caution		500 €

Gîtes		Nuitée	14.45 €/pers
--------------	--	--------	--------------

Mercredi 27 septembre 2023

		Taxe de séjour	0,55 €/nuit/pers
		draps	1,50 €/ pers
	Gîte rural	semaine	230 €
		au mois (exceptionnel)	400 €
	Gîte collectif	salle	210 €
Pack tranquillité ⁽¹⁾	Noaillerots		640 €
	Extérieurs		1 000 €

(1) le « pack tranquillité » comprend pour le week-end la location de la MTL, de la chapelle, et les gîtes (soit 19 couchages)

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne le 02/10/23
et publication le 02/10/23

Informations diverses

Projet de photovoltaïque sur les bâtiments communaux : différentes possibilités s'offrent à nous pour installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux. Une étude de faisabilité demandé au SIEL nous propose plusieurs solutions à savoir :

Installation en revente totale

Installation en auto consommation et surplus à la revente

Installation en auto consommation collective

Définition des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZACC) issues de la loi "APER"

À compter du 1er juillet 2023, et jusqu'à la fin de l'année 2023, les élus locaux sont invités à proposer leurs zones d'accélération. L'objectif est que les communes puissent faire leurs remontées à leur référent préfectoral avant le 31 décembre 2023.

Passage à gué : dossier déposé fin août par le bureau d'étude « Réalité » au service de la DDT (Direction Départementale des Territoire). Si le 4 novembre, aucune remarque n'est formulée par la Préfecture, le dossier est accepté et les travaux pourront débuter (prévision entre avril et octobre 2024).

Travaux route de St Germain Lospinasse : remplacement des canalisations d'eau à compter de la première quinzaine du mois d'octobre par la roannaise de l'eau.

Nouvel agent : David Galland a remplacé Didier Monguillon depuis le 16 août 2023. Son contrat en tant qu'agent technique est prolongé jusqu'au 30 septembre 2024.

Cimetière : au regard de la réglementation interdisant l'utilisation de produits phyto sanitaire, il est proposé d'engazonner les allées principales du cimetière et ce afin d'alléger le travail de désherbage des agents.

Cérémonie du 11/11 : à 10 h avec l'harmonie de St Germain Lospinasse

Le fil de Noailly : infos à nous donner avant le 15/10 pour parution début novembre

Repas des anciens prévu le 8 décembre

Mercredi 27 septembre 2023

Robert Yacar qui propose de mettre en place des soirées lecture et demande la mise à disposition d'une salle (notamment la Salle Eugénie Thévenet), ce qui est accordé.

Conseil Municipal Enfants : 18 enfants de CM1 et CM2 sont intéressés pour se présenter aux élections qui se dérouleront le 17/10.

Remise des écharpes à 16h30

Rentré scolaire : l'école compte 87 élèves répartis comme suit : 27 TPS/PS/MS – 15 GS/CP – 18 CE1/CE2 ET 27 CM1/CM2

Rénovation de l'école : le hall de la cage d'escalier sera repeint durant les vacances de la Toussaint.

Le Sou des Ecoles propose de faire une animation par mois : le 31 octobre Halloween à la Chapelle – le 17 novembre représentation théâtrale

Fin de séance 21h45.